



GUIDE

POUR LES PRATICIENS-CHERCHEURS

Élaboration de projets de recherche

Pauline Minier, Ph.D.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	2
1. UNE FORMULE GAGNANTE.....	3
2. PHASES D'ÉLABORATION DE LA DEMANDE.....	4
2.1 Assurer la qualité du projet.....	4
3. UNE PROPOSITION DE RECHERCHE CLAIRE ET PRÉCISE DU PROJET.....	5
3.1 La forme.....	5
3.2 Le contenu de la proposition de recherche.....	6
3.3 Le calendrier de travail.....	11
3.4 Les partenaires, leurs rôles et leurs responsabilités.....	11
3.5 La présentation du budget.....	11
4. LE CURRICULUM VITAE DU RESPONSABLE.....	12
5. LES ERREURS À ÉVITER.....	12
6. L'ÉVALUATION DE VOTRE PROJET DE RECHERCHE.....	13
CONCLUSION.....	15
Bibliographie	
Annexes	

INTRODUCTION

Le présent document a été conçu pour vous aider lors de la formulation d'un projet de recherche que vous voulez soumettre au Consortium Régional de Recherche en Éducation.

Des lignes directrices sont présentées afin de vous habiliter progressivement à développer une culture de recherche en partenariat avec des chercheurs. Vous êtes les acteurs centraux de l'agir pédagogique et, par conséquent, les témoins des difficultés vécues en milieu scolaire. Aussi, il importe que vous participiez étroitement au développement de la recherche en éducation. De plus, la recherche collaborative constitue un moyen d'assurer votre formation continue.

Nous présentons d'abord quelques consignes utiles pour la préparation d'un projet de recherche. Par la suite, nous vous soumettons des pistes pour vous aider à la formulation de l'ensemble de la proposition de recherche incluant le calendrier de travail et le rôle des partenaires. Nous attirons ensuite votre attention sur les écueils à éviter. Il est question aussi de la préparation du budget. Finalement, des exemples sont placés en annexes afin de faciliter la compréhension de la démarche de recherche.

1. UNE FORMULE GAGNANTE

Préparer un projet de recherche est exigeant. Il faut s'y prendre tôt, consulter et lire sur le sujet. Voici quelques pistes pour réussir :

- Cibler la situation problématique qui vous interpelle.
- Choisir vos partenaires de recherche en fonction de vos préoccupations.
- Penser à jumeler les personnes de façon à assurer la complémentarité des compétences.
- Travailler en collaboration avec un chercheur qui s'intéresse à cette problématique.
- Lire des rapports de recherche afin de voir comment les auteurs ont tenté de la comprendre et d'y remédier.
- Examiner sous tous les angles la situation problème (qu'est-ce qui est à la source du problème).
- Déterminer ce qui n'a pas été étudié ou fait pour remédier à la situation problématique.
- Prendre des notes concernant vos réflexions et vos décisions à chaque étape.
- Soumettre au chercheur associé votre proposition embryonnaire.
- Consulter le formulaire proposé par le CRRE avant de procéder à l'élaboration de la demande.
- Prendre connaissance des critères de sélection des projets afin de bien répondre aux exigences du comité d'évaluation des projets.
- Répartir dans le temps votre travail d'élaboration et fixer des échéanciers.
- Faire signer les partenaires avant l'échéancier pour le dépôt du projet.

2. PHASES D'ÉLABORATION DE LA DEMANDE

Dans cette section, nous vous fournissons des balises pour assurer la qualité du projet que vous vous préparez à formuler. Portez attention à l'ensemble des aspects à considérer.

2.1 Pour assurer la qualité du projet

A. Élaboration de la problématique

- Quel est le thème et le domaine de l'étude?
- Quelle est la problématique générale et particulière de votre projet?
- Quels sont vos objectifs de recherche (qu'est-ce que vous voulez examiner dans le cadre de la problématique)?
- D'autres chercheurs ont-ils tenté de résoudre cette problématique. Si non, pourquoi? Si oui, de quelle manière allez-vous vous distinguer d'eux (comment votre projet diffère des leurs)?
- Pourquoi votre projet est important à réaliser (identifier les retombées anticipées)?
- Comment allez-vous vous y prendre (la théorie à laquelle vous allez vous référer, la manière de recueillir l'information et de l'analyser)?
- Le projet est-il réaliste? Est-il trop vaste?

B. Ressources disponibles

- Combien de ressources humaines avez-vous besoin pour réaliser le projet?
- Quel type de personnes ressources avez-vous besoin?
- Quel matériel est nécessaire à la réalisation du projet?
- Est-ce que vous connaissez l'ordre de grandeur des fonds disponibles pour supporter l'ensemble des projets soumis au CRRE?
- Quel montant pouvez-vous demander approximativement?

Après avoir répondu aux questions et pris en notes vos premières réponses, nous vous suggérons de considérer les pistes que nous avons formulées ci-dessous afin d'élaborer systématiquement la proposition de recherche.

3. UNE PROPOSITION DE RECHERCHE CLAIRE ET PRÉCISE DU PROJET

La qualité de la présentation de la proposition de recherche est importante. Aussi, nous vous prodiguons quelques conseils relatifs à la forme et vous précisons le contenu de chacune des parties de la demande. Par la même occasion, nous attirons votre attention sur la manière d'organiser chacune des parties et sur l'importance d'instaurer une cohérence entre elles.

3.1 La forme

La forme est une dimension importante car sa qualité facilite la compréhension de votre projet. Aussi, nous vous proposons ci-dessous quelques suggestions :

- Suivre les directives indiquées dans le formulaire de demande du CRRE.
- Mettre des sous-titres car ils facilitent la lecture. Exemple, dans la partie méthodologie, vous pouvez indiquer les instruments de recueil de données et la manière d'analyser les données pour chaque objectif.
- Annoncer le thème que vous abordez dès la première phrase et vous servir de la dernière phrase pour établir le lien avec l'autre paragraphe.
- Employer un style convaincant et clair.
- Être concis et simple: exprimer vos idées avec un minimum de texte et avec des phrases simples.
- Assurer la cohérence de votre proposition de recherche.
- Réviser la rédaction du projet à la fin de l'exercice d'élaboration et demander à un collègue de le lire.
- Corriger au besoin.

3.2 Le contenu de la proposition de recherche

Voici quelques conseils concernant la formulation du titre et du résumé ainsi que la description du projet.

Le titre

La formulation du titre est importante car elle doit annoncer la nature du projet. Par ailleurs, il faut que le titre soit court tout en étant descriptif. Il doit contenir *l'objet de la recherche et les visées de la recherche, le type d'acteurs ou sujets concernés*.

Le résumé

Le résumé est une partie très importante du projet. **Il est suggéré de l'écrire seulement à la fin quand vous aurez terminé la description du projet.** Voici quelques conseils d'usage :

- Ne pas perdre de vue que le résumé doit être bref tout en reflétant l'ensemble du projet. Pour procéder à l'écriture du résumé, vérifier le contenu de chacune des parties dont la problématique et les objectifs spécifiques, le cadre théorique, la méthodologie de la cueillette et de l'analyse des données, les résultats escomptés. Les parties du formulaire constituent un support à l'exercice.
- Exprimer clairement l'essentiel du projet.

La description du projet

Référez-vous aux notes que vous avez prises lors de la phase d'élaboration du projet et jetez un regard critique sur le contenu. Ajoutez des informations si nécessaire.

En tout début du texte, nous vous suggérons d'annoncer en quelques lignes *le contexte de réalisation du projet, le sujet dudit projet et sa pertinence ainsi que les visées du projet*.

Par la suite, élaborer la partie de la problématique dont nous parlons ci-dessous.

La problématique

Il importe de préciser en quoi consiste la problématique avant de donner les balises pour l'élaborer. Voici une courte explication :

La problématique est essentiellement la description des diverses dimensions et des éléments qui font que le problème existe. Autrement dit, elle est la description d'une situation problématique qui existe et du besoin des connaissances locales (le problème/lesquelles émergeront du terrain).

Pour parvenir à une description selon les règles d'usage, le chercheur doit procéder ainsi :

- Dresser un état de la situation à l'étude en référant à des faits, des observations, des articles scientifiques, de la littérature populaire s'il y a lieu, à des rapports sur le sujet à l'étude, de journaux, etc. Il faut recourir à du matériel crédible qui illustre bien ce qui a été dit et ce qui a été fait en recherche jusqu'à maintenant pour élucider la situation problématique.

Par exemple, si je trouve que la relation maître au secondaire est tendue et qu'il faudrait qu'il en soit autrement pour l'élève (constats et littératures), je montre que la situation a été étudiée de diverses manières mais que les études réalisées n'ont pas tenu compte de telle ou telle dimension de la situation. J'indique les lacunes ou les contradictions que j'ai repérées. J'indique bien ce qui est connu sur le sujet, ce qui n'est pas connu et ce qui est nécessaire de découvrir. Je fais ressortir qu'il y a un manque de connaissances en faisant la démonstration dudit manque.

Exemple, dans ce cas, il n'y a pas encore d'étude qui porte sur les perceptions, les préjugés, les stéréotypes à propos de l'adolescence qu'ont les enseignants et sur leurs liens avec les relations qu'ils établissent en salle de classe.

- Formuler des questions de recherche en lien avec l'objectif général et avec la documentation pertinente.

Par exemple, ici si j'ai comme visée générale de comprendre le rôle du symbolique dans la dynamique relationnelle établie, je peux poser les questions suivantes : quelles sont les perceptions, préjugés et stéréotypes que les enseignants entretiennent à propos de la phase dans laquelle leurs élèves se trouvent ? Existe-il un lien avec le type de relations vécues en salle de classe?

- Formuler les objectifs spécifiques de recherche qui découlent du questionnement.

Dans ce cas-ci, je pourrais formuler les objectifs suivants : déterminer les perceptions, les préjugés et les stéréotypes que les enseignants élaborent à propos de l'adolescence; examiner les pratiques relationnelles des enseignants; établir le lien entre cet ensemble de perceptions, préjugés ainsi que les stéréotypes et les pratiques relationnelles des enseignants.

Le cadre théorique

Le cadre théorique comprend la ou les théories qui soutiennent la démarche de recherche et les recherches semblables effectuées ainsi que les concepts clés. Il est à noter que l'intégration des trois aspects du cadre théorique est à prévoir. Autrement dit, lorsque vous présenterez votre théorie ou vos théories de référence, il faudra parler des positions théoriques que les autres auteurs ont prises et inclure les définitions des concepts clés. Vous positionner. Il faut veiller à instaurer de la cohérence entre ces trois aspects.

Nous inspirant de ces aspects du cadre théorique, nous vous proposons quelques consignes pour vous aider à organiser le contenu du cadre théorique :

- Déterminer quelle théorie convient à la réalisation de votre recherche en examinant celle que d'autres ont choisie pour étudier le même type d'objet. Consulter la littérature scientifique spécifique au domaine de recherche et ensuite, prendre position. Il s'agit de faire un choix éclairé à la lumière de la littérature et avec la collaboration d'un chercheur.

Par exemple, pour l'étude des perceptions, des préjugés, des stéréotypes et des pratiques relationnelles, des auteurs se réfèrent à la théorie des représentations sociales mais certains les étudient à l'aide d'un autre cadre théorique où le social n'est pas considéré. Il faut choisir selon sa conception de la connaissance (sociale ou individuelle).

- Mettre les éléments en réseau en ayant soin de respecter la cohérence.
- Préciser en quelques lignes l'essentiel de la ou des théories que vous avez choisies et relater les positions des autres chercheurs et justifier votre choix.
- Définir les concepts clés de la recherche. *Dans le cas qui nous préoccupe, les concepts clés sont : le concept représentation, le concept d'interaction, le concept de pratique relationnelle.*

Une fois cette étape franchie, il est temps de déterminer comment vous allez réaliser la recherche. Il s'agit de la partie nommée méthodologie.

Méthodologie

La méthodologie est la partie qui est consacrée à la description de la manière dont vous allez vous y prendre pour atteindre vos objectifs spécifiques de recherche. Vous devrez les avoir présents à l'esprit en tout temps. Voici quelques conseils pour vous aider à présenter la manière dont vous allez recueillir les données et celle que vous retiendrez pour regrouper et analyser ces données :

- Choisir une méthodologie pertinente à l'objet d'étude (qualitative ou quantitative ou mixte). Justifier votre choix.
- Numéroté vos objectifs et placer sous chaque objectif votre description des méthodes de recueil de l'information et vos méthodes d'analyse.
- Démontrer que les méthodes choisies sont adéquates pour l'atteinte des objectifs qui renvoient à l'objet d'étude. Justifier votre choix.

Par exemple, si je veux cerner les représentations sociales que les enseignants ont à propos de l'adolescence, je suis justifié de réaliser des entrevues et d'observer les pratiques relationnelles des enseignants. En effet, les représentations s'expriment par le discours et aussi dans l'agir. Il sera possible de mettre en parallèle les données qui proviendront des entrevues et celles qui proviendront des observations. Deux sources valent mieux qu'une. Le jumelage peut assurer la complémentarité des données et, en même temps, assurer la validité des données (Est-ce bien ce que les sujets voulaient faire connaître?).

- Expliquer la démarche pour recueillir les données, pour les regrouper et les analyser. Ici, penser de choisir les techniques et méthodes cohérentes avec le type de méthodologie retenue (Voir le premier sous-point).

Par exemple, si j'opte pour une méthodologie quantitative pour cerner les représentations, je vais employer des techniques d'association de mots et effectuer des analyses de similitudes. Si j'opte pour une approche qualitative, je réaliserai des entrevues semi-dirigées et des observations sans catégories établies à priori. Je réaliserai une analyse de discours ou de contenu ainsi qu'une analyse de contenu pour les observations.

- Introduire les résultats escomptés et faire valoir leur utilité. Préciser à qui serviront vos résultats. Expliquer.

- Annoncer les limites du projet de recherche.
- Prévoir la déontologie (demandes d'autorisation, de consentement des sujets de l'étude, la confidentialité des données).

3.3 Le calendrier de travail

Le calendrier de travail doit démontrer la faisabilité du projet. Voici quelques consignes utiles pour répartir les actions à poser dans le temps afin d'atteindre chaque objectif :

- Présenter les étapes et les actions à réaliser en référence aux années prévues pour la réalisation du projet de recherche (Suggestions : recourir au diagramme ou au tableau avec échelle du temps).
- Prévoir une répartition logique, équilibrée.
- Valider le réalisme de votre calendrier auprès d'un collègue ou d'un chercheur.

3.4 Les partenaires, leurs rôles et leurs responsabilités

Tout particulièrement dans le cadre d'une demande au CRRE, il importe de présenter les partenaires et de préciser leur rôle respectif ainsi que les responsabilités réciproques. Voici quelques conseils d'usage :

- Faire valoir l'expertise et la complémentarité des membres de l'équipe.
- Indiquer le rôle de chacun au sein de l'équipe.
- Préciser la manière dont vous allez répartir les tâches.
- Annoncer les ententes avec les divers milieux impliqués dans le projet.

3.5 La présentation du budget

La présentation du budget suppose la prise en compte des recommandations suivantes :

- Considérer le montant global dont dispose le CRRE pour supporter les projets et ce, afin de faire un budget réaliste.

- Assurez-vous d'avoir vers vous les renseignements nécessaires pour le mettre en forme. Le budget que vous présentez doit être précis, justifié et réaliste. Pour ce faire, donnez des détails pour justifier chaque composante du budget.
- Vérifier l'admissibilité des dépenses.
- Préciser le rôle du personnel et justifier les dépenses anticipées incluant les taxes et bénéfices marginaux.
- Prévoir des dépenses pour la diffusion tout en pensant à la mission du CRRE.

4. LE CURRICULUM VITAE DU RESPONSABLE

Une autre étape consiste à mettre à jour votre curriculum vitae. Utiliser le formulaire en place sur le site du CRRE.

5. LES ERREURS À ÉVITER...

Plusieurs erreurs peuvent se produire lorsque vous débutez votre apprentissage en recherche. Il en est de même pour les professeurs en milieu universitaire qui débutent leur carrière. Voici quelques erreurs les plus connues qu'il faut éviter:

- Présenter un projet trop ambitieux qui ressemble à un programme de recherche à long terme.
- Soumettre un projet qui n'est pas suffisamment documenté avec de la littérature scientifique pertinente.
- Présenter un projet qui est composé de parties et qui ne présente pas de fil conducteur.
- Présenter un projet dont les objectifs se limitent à décrire le développement pédagogique sans l'analyser.
- Soumettre une demande trop chargée d'informations.
- Produire un budget irréaliste.

6. L'ÉVALUATION DE VOTRE PROJET DE RECHERCHE

Vous avez à vérifier les critères d'évaluation des demandes soumises. Nous vous les rappelons ci-dessous :

La problématique (30%)

- Pertinence globale de la problématique, c'est-à-dire de l'état de la situation qui fait ressortir le problème.
- Pertinence de la question de recherche, des objectifs, des hypothèses ou intentions d'action. L'aspect novateur dont est abordé le problème et/ou la solution envisagée.
- Ampleur de la problématique :
Verticalement : problème commun à plusieurs ordres d'enseignement.
Horizontalement : problème présent dans plusieurs établissements ou en divers territoires géographiques.

Le cadre théorique (10%)

- Pertinence du choix théorique.
- Concepts clés définis.

La méthodologie (20%)

- Adéquation de la méthodologie avec la question de recherche et les objectifs.
- Stratégies de recueil de données et d'analyses.
- Calendrier de réalisation : réalisme via efficience.

Le partenariat (15%)

- Qualité des membres de l'équipe (détermination des membres, dispositions favorables à la réalisation du projet).
- Diversité et complémentarité des membres de l'équipe (provenance du même ordre ou de plusieurs ordres d'enseignement).

Les retombées escomptées (15%)

- Au plan des pratiques éducatives de l'ordre d'enseignement ou des ordres d'enseignement concernés.
- Sur d'autres aspects ou domaines de l'éducation.
- Planification de communications (orales ou écrites) pour fins de diffusion.

Le soutien financier (10%)

- Affectation et justification budgétaires.
- Réalisme.
- Contribution provenant d'autres sources.

CONCLUSION

Notre but consistait à formuler des pistes à suivre pour apprivoiser ou consolider vos habiletés en recherche. Nous pensons que le document produit vous sera utile lors de votre démarche d'élaboration de projet de recherche. Cependant, il est possible que vous ayez besoin d'un éclairage supplémentaire. Il est également possible que certains enseignants souhaitent suivre quelques ateliers de formation en recherche. Des solutions sur mesure pourraient être mises en place.

Il est de convenance de souligner que ce texte d'accompagnement des chercheurs praticiens est un prototype qui sera soumis à validation. Aussi, nous prévoyons faire l'exercice au cours de cette année. Des modifications sont anticipées.

BIBLIOGRAPHIE

DESGAGNÉ, S., BEDNARZ, . N., LEBUIS, P., POIRIER, L. ET COUTURE, C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation.

KARSENTI, T., SAVOIE- ZAJC, L. (2000). Introduction à la recherche en éducation. Sherbrooke : Éditions CRP, pp. 79-140.

BUREAU DE LA RECHERCHE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (BRCI) (2003)
Guide de préparation d'une demande de subvention. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

ANNEXES

GUIDE POUR LES PRATICIENS-CHERCHEURS
Élaboration de projets de recherche

Annexe 1

Les phases de la recherche collaborative

Annexe 2

Quelques exemples de formulation de projet

ANNEXE 1

LES PHASES DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE ¹

CO-SITUATION

- Entente avec les acteurs du milieu à propos de la démarche du projet de recherche (problématique, objectifs, cadre théorique, la méthodologie de recueil de l'information, procédures et mode d'analyse des données).

CO-ELABORATION

- Réalisation avec la participation des acteurs à la cueillette et l'analyse des données.
- Co-développement pédagogique.

CO-PRODUCTION

- Élaboration de modèles action qui permettent de combler les lacunes observées et analysées, validation des nouveaux modèles d'action sur le terrain.

¹ Desgagné S., Bednarz N., Lebuis P., Poirier L. et Couture C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport à établir entre recherche et formation.

ANNEXE 2

QUELQUES EXEMPLES DE FORMULATION DE PROJET
--

EXEMPLE 1 : UN PROJET PORTANT SUR L'APPORT DE LA PÉDAGOGIE PAR PROJET

PROBLÉMATIQUE

- Pourquoi proposer la pédagogie par projet?
- Plusieurs modèles ou formules d'enseignement n'ont pas donné les résultats escomptés. Préciser les ratés.
- Des auteurs ont proposé des solutions mais personne n'a encore prévu une approche par projet comme la vôtre qui tient compte de tel ou tel aspect. Il y a un vide scientifique.
- Appuyer à l'aide d'études réalisées et d'éléments théoriques en faveur de cette formule.
- Ajouter les propositions du MEQ, des Commissions scolaires relatives aux méthodes actives.
- Cibler vos questions de recherche. *Exemples: Est-ce que l'approche choisie va permettre aux élèves de développer des habiletés en résolution de problèmes? Quels types d'habiletés va-t-elle développer en résolution de problèmes? Y aura-t-il des habiletés de gestion de développer?*
- Formuler vos objectifs de recherche : *Exemples : (1) Déterminer les habiletés de résolution de problèmes développées au cours de l'intervention; (2) examiner l'évolution des savoir-faire métacognitifs déployés lors de résolution de problèmes; (3) dégager des principes pédagogiques.*

CADRE THÉORIQUE

- L'étude se situe dans quelle *perspective théorique*? Par exemple, vous optez pour l'approche théorique constructive et les principes qui la sous-tendent.
- Par la suite vous devez parler *des auteurs qui se sont penchés sur la résolution de problèmes*.
- Présentation des *concepts clés* à l'intérieur du point précédent. *Exemple: définitions de la résolution de problèmes et celle choisie ainsi que celle de la métacognition ainsi qu'établir les liens entre les deux concepts.*

MÉTHODOLOGIE

Échantillon ou les sujets concernés: les élèves de trois classes du 3^e cycle du primaire.

L'intervention et les principes que vous avez choisis d'appliquer :

- Approche interdisciplinaire ou non;
- Mobilisation de savoirs métacognitifs et d'opérations de régulation;
- Application des principes de l'apprentissage collaboratif;
- Intégration des NTIC : forum de discussion structuré.

Déroulement de l'intervention:

- Les étapes qui seront suivies;
- Durée;
- Type d'encadrement ou rôle de l'enseignant.

Recueil des informations ou données (plusieurs sources):

- Par observation participante en classe (journal de bord de l'enseignant);
- Travaux des élèves et leur démarche : au début, au milieu et à la fin;
- Traces électroniques des échanges entre élèves- élèves et avec l'enseignant (données du forum de discussion).

Analyse et interprétation des informations :

- Repérage des passages significatifs/objectifs de recherche;
- Classement par catégories et sous-catégories;
- Regroupement sous des thèmes;
- Regard théorique pour interpréter les données (retour au cadre théorique).

Les retombées :

- Des indices sur les difficultés rencontrées par les enseignants;
- Des indices sur les difficultés des élèves en résolution de problèmes; difficultés liées au langage, au contenu disciplinaire, aux lacunes en gestion de la démarche, etc.;
- Des pistes pour améliorer l'intervention pédagogique;
- Des résultats utiles aux collègues;
- Pour les élèves, possibilité de transfert des habiletés développées.

EXEMPLE 2 : PROJET PORTANT SUR UNE INTÉGRATION DES NTIC EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU COLLÉGIAL ET L'ÉVOLUTION DES HABILETÉS RÉFLEXIVES DES ÉLÈVES²

PROBLÉMATIQUE

- Il y a des prescriptions du MEQ à l'effet d'introduire les NTIC en éducation.
- Pourtant, on constate que peu d'initiatives sont prises. Études à l'appui. Précisions sur les causes mises en évidence dans la littérature.
- Apport des NTIC à l'apprentissage en général et spécifiquement pour l'apprentissage des langues.
- Bien que des tentatives ont été menées, peu d'études ont été consacrées à l'étude de l'évolution des habiletés réflexives lors de l'utilisation d'un environnement virtuel à distance. Il y a une lacune d'ordre scientifique.
- Il faut savoir si l'utilisation de l'environnement virtuel favorise une évolution ou non des habiletés réflexives de gestion.
- Cibler vos questions de recherche. *Exemples : Les élèves développeront-ils des habiletés de réflexion à propos de leur démarche d'apprentissage? Auront-ils procédé à des réajustements?*
- Formuler des objectifs de recherche. *Exemples : (1) Examiner l'évolution des savoirs réflexifs des élèves lorsqu'ils ont à travailler à distance; (2) déterminer les types de régulation que les élèves ont effectués; dégager des pistes pédagogiques pour favoriser la gestion réfléchie de leur démarche d'apprentissage de l'anglais, langue seconde.*

CADRE THÉORIQUE

- L'étude se situe dans quelle perspective théorique de l'apprentissage. Par exemple, vous optez pour une approche cognitiviste de l'apprentissage et les principes de base de cette approche.

- Par la suite, vous devez parler des auteurs clés qui se sont penchés sur l'intégration des NTIC en éducation et les approches réflexives ou métacognitives.
- Présenter les concepts importants à l'intérieur du point précédent. *Exemple : Concept de métacognition dans ses deux dimensions, réflexion collective via individuelle.*

MÉTHODOLOGIE

Échantillon : les élèves de 2 classes du collégial; 60 élèves qui sont inscrits dans des profils techniques.

Intervention et les principes retenus au moment du cadre théorique:

- Principes de l'approche hybride;
- Principes de Reeves et Reeves: théorie cognitiviste, support métacognitif intégré, collaboration entre les pairs, rétroaction du maître, mode synchrone et asynchrone;
- Principes pédagogiques en enseignement des langues secondes.

Déroulement de l'intervention:

- Répartition du contenu et des activités proposées;
- Durée de l'intervention;
- Type d'encadrement ou rôle de l'enseignant.

Recueil de l'information (plusieurs sources) :

- Traces électroniques;
- Deux productions écrites relatant ce que les élèves pensent de cette approche, de son apport pour l'apprentissage, de ses limites (mi-session et fin de session);
- Un portfolio contenant les traces de leurs travaux et des fiches de conscientisation;
- Focus-group pour compléter et valider les données recueillies;
- Justification des choix faits.

² Le projet présenté est la propriété intellectuelle de madame Lisa De Guire, étudiante à la maîtrise en éducation.

Analyse des données :

- Repérage des passages significatifs pour chacune des sources;
- Classement par catégories et sous-catégories des passages significatifs des diverses sources;
- Regroupement par thèmes;
- Retour au cadre théorique pour interpréter les données.

Retombées :

- Précisions sur les habiletés de réflexion (savoirs métacognitifs) et de gestion réflexives lors de l'apprentissage de l'anglais avec un environnement virtuel;
- Apport au plan pédagogique : pistes d'amélioration de l'environnement dans sa dimension pédagogique et technique;
- Des données éclairantes sur les objets de partage et l'interaction qui s'en suit.

EXEMPLE 3 : LES COMPÉTENCES EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE, LECTURE ET TIC CHEZ LES ÉTUDIANTS AU SECONDAIRE, AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ³

PROBLÉMATIQUE

- Il y a un questionnement chez les enseignants, à savoir si les étudiants qui débutent au collégial ont les compétences de base pour entreprendre leurs études.
- Parmi les compétences de base se trouvent celles liées à la recherche documentaire.
- Inclusion des compétences en lecture et en utilisation des TIC aux compétences en recherche documentaire.
- Le MEQ (2003) reconnaît l'importance des compétences de base pour la réussite des étudiants.
- Or, les constats d'expériences montrent que les capacités des étudiants sont très hétérogènes.
- Présentation des études dont celles de la CRÉPUQ (2003) portant sur les lacunes au plan des compétences en recherche documentaire et de Buguet-Melançon (2004); Moffet et Demalsy (1994) portant sur celles en lecture. Études qui corroborent les constats d'expériences.
- Le contenu des programmes du collégial actuellement enseigné sur ces aspects correspond-il aux besoins des étudiants?
- À l'examen des programmes, il appert que non.
- Pour pallier à cette lacune il faut d'abord connaître les besoins en cette matière.
- Problème : pas de liens avec le secondaire ni avec l'université et pas de tests diagnostiques pour dresser les profils des étudiants à l'entrée.

³ La proposition a été adaptée à partir d'un projet qui a été approuvé par le CRRE : **Équipe de M. Régis Pelletier, « Les compétences de recherche documentaire, lecture et TIC chez les étudiants du collégial ».**

- Solutions : dresser les profils à l'entrée et établir des liens entre les deux autres ordres d'enseignement pour éventuellement ajuster les contenus de formation aux trois ordres d'enseignement.
- Questions de recherche : (1) Quel est le profil des étudiants du collégial à propos des compétences documentaires? (2) Quelles sont les lacunes et les forces observées? (3) Quels sont les besoins de formation au collégial et les cours portant sur ces compétences? (4) Quelles sont les compétences développées au secondaire? (5) Quelles sont les compétences déficientes observées à l'université?
- Objectifs de recherche (en cohérence avec les questions) : (1) Dresser le profil des étudiants du collégial en matière de compétences documentaires. (2) Dégager les forces et les faiblesses. (3) Faire ressortir les besoins de formation pour le collégial. (4) Cerner les compétences développées à la fin du secondaire. (5) Cibler les compétences déficientes observées en première année universitaire.

CADRE THÉORIQUE

- Référence au cadre théorique global : dans quelle perspective théorique se situe la recherche? Dans ce cas-ci, on peut penser à une référence à la perspective cognitive de l'apprentissage en raison de l'enseignement des stratégies.
- Citer des auteurs qui ont parlé de l'enseignement des stratégies efficaces en recherche documentaire.
- Définir les concepts clés qui sont, dans ce cas-ci : recherche documentaire, compétences transversales, compétence en lecture, compétence en recherche d'information par les TIC.

MÉTHODOLOGIE

Échantillon :

Objectif 1, 2 et 3 : 400 étudiants de première année au collégial : les enseignants oeuvrant dans les programmes que suivent les étudiants des divers ordres d'enseignement.

Objectif 4 : cohorte de finissants de secondaire V de deux polyvalentes de la région.

Objectif 5 : 100 étudiants qui débutent un baccalauréat en enseignement secondaire.

Cueillette de données:

Objectif 1, 4 et 5

- Mode enquête : questionnaires sur la recherche documentaire inspirés des normes du Association of college and research Librarians (ACRL);
- Mode entrevue : entrevue semi-dirigée auprès des enseignants oeuvrant dans les divers programmes de formation.

Analyse des données:

- Analyse du contenu des données recueillies à partir de diverses sources provenant des trois ordres d'enseignement concernés. Compilation des réponses et regroupement par thèmes;
- Comparaison des données inter-ordres pour fins de pistes de remédiation au plan des contenus des programmes de formation;
- Recours aux techniques statiques de types descriptives.

Retombées anticipées:

- Recueil d'indices sur les lacunes de formation aux trois ordres d'enseignement, indices qui permettront un arrimage entre les contenus de formation;
- Création d'une synergie entre les formations favorisant une continuité bénéfique pour les étudiants;
- Développement des compétences de base nécessaire à la réussite des études secondaires, collégiales et universitaires (trois cycles).